

Planification linguistique et Féminisation¹

Résumé en français

Mettant en cause le concept de *Féminisation* du lexique parce qu'il véhicule l'idée que le masculin soit premier, l'article cherche à démontrer que ni la primauté du masculin, ni le caractère générique du masculin sont des faits du système de la langue mais partie intégrante d'une doctrine qui à partir de la sexualisation du genre a été élaborée consciemment à travers les siècles et que cette doctrine propose comme naturel un ordre qui se prête bien à l'idée que l'homme vaut plus que la femme. Pour pouvoir étudier plus à fond la construction de cette doctrine à peine esquissée dans l'article, un projet interdisciplinaire, multi-langue et multiculturel est proposé qui, en reliant les définitions et descriptions du genre dans les diverses langues à d'autres données et en plus avec les résultats de recherches en (psycho)linguistique et psychologie de la cognition sur la réception réelle du masculin générique, devrait révéler que cette construction représente elle-même une planification linguistique ciblée. L'étude de cette planification et des conséquences qu'elle entraîne devrait aboutir à ce que la doctrine du masculin premier ou générique ne soit plus enseignée à l'école et que la conception du féminin comme secondaire cesse d'être une institution dans le règne de la pensée.

Résumé en anglais

Taking a critical stance towards the concept of lexical feminisation and its conveyance of the preeminent nature of the masculine, the article attempts to demonstrate that neither the preeminent nor the generic nature of the masculine are facts of the language system, but represent an integral part of a doctrine which, starting with the sexualisation of 'gender', was consciously constructed over the centuries and that the natural order it proposes concords with the idea that men are 'worthier' than women. In order to be able to study more thoroughly this construction of the doctrine no more than outlined in the article, an interdisciplinary, multilingual and multicultural project is being proposed which, by linking the definitions and descriptions of gender in different languages to other data as well as with the results of research into the reception of the generic masculine carried out by (psycho)linguists and cognitive psychologists, will show that this construction represents itself a type of purposeful language planning. The study of this language planning and of the consequences it entails should not only lead to the abandonment of the teaching of the doctrine of the preeminent or generic masculine in schools, but also have done finally with the concept of the secondary nature of the feminine as the institution in the dominion of ideas which it has been till now.

Mots-clés

Féminisation - masculin générique – grammaires - normalisation - planification

¹ À cause de l'espace restreint à ma disposition je refrène de citer non seulement la majorité des linguistes qui ont déjà abordé l'un ou l'autre aspect de la question traitée ici mais aussi mes propres travaux pertinents. Je tiens, pourtant, à remercier Anne-Marie Houdebine pour la révision des diapositives présentées au colloque de Nicosie et Fabienne Baider pour l'invitation au colloque.

1 Introduction

Comme l'a bien décrit Daniel Elmiger (2000) il y a une différence considérable entre les guides français et allemands concernant la promotion de l'égalité des sexes dans le discours. Tandis que les guides publiés en France et d'autres pays francophones, à l'exception du Québec, s'occupent surtout de la féminisation du lexique, les guides publiés en Allemagne s'occupent plutôt de la rédaction non sexiste des textes.

Il devient clair que cette différence n'est pas seulement une différence de termes ou entre les niveaux de langue envisagés mais émane d'une différence d'attitude envers le genre masculin chez les personnes ou institutions qui s'occupent de la planification linguistique si on tient compte du fait qu'une rédaction non sexiste, ayant comme but de rendre visible aussi bien les femmes que les hommes, signifie la négation de la valeur générique du masculin,² tandis que la féminisation du lexique signifie l'acceptation de sa primauté. *Féminisation* véhicule, en effet, l'idée qu'il y ait une norme de base masculine de laquelle part un processus féminisant ou qu'il existe un terme primaire masculin duquel un terme féminin est dérivé. Le féminin est donc conçu comme secondaire.

Cette conception du féminin est propagée depuis longtemps non seulement par les dictionnaires où la forme masculine est toujours première, mais aussi par les grammaires, où on ne consacre pas seulement un chapitre spécial au féminin des noms ou des adjectifs tandis qu'on ne parle jamais de leur masculin, mais où on établit aussi la règle selon laquelle dans des cas où un adjectif se réfère à plusieurs substantifs ou pronoms de genres différents, le masculin l'emporte. Sans l'école et son enseignement de la langue maternelle, pourtant, cette conception ne serait jamais devenue l'institution dans le règne de la pensée qu'elle est aujourd'hui.³ Il ne faut pas non plus oublier le rôle qu'y joue la linguistique. En conceptualisant une opposition fonctionnelle inclusive entre masculin et féminin au niveau du système de la langue au lieu de parler d'une norme historique et sociale,⁴ elle livre en effet les arguments pour la défense et le maintien de l'idée que le masculin est générique et que le lexique est à féminiser.

Dans ma contribution je vais chercher à montrer que ni le caractère générique du masculin, ni sa primauté est un fait du système de la langue mais le résultat d'une réflexion sur le genre commencée déjà dans l'Antiquité par des hommes, réflexion qui à travers la sexualisation du genre vire de plus en plus à la construction consciente d'une hiérarchie que l'on sanctionne par une certaine norme linguistique.

2 Réflexion sur le genre et vision du monde

Le genre est une des catégories qui invitent particulièrement à la réflexion. Les distinctions que l'on trouve dans les diverses langues (écrites), en effet, ne se prêtent pas seulement à une définition purement morphologique (attribution arbitraire), mais aussi à une définition sémantique (attribution motivée). Dès le début de cette réflexion ces deux types de définition

² Voir aussi Elmiger (2000: 213) à cet égard.

³ Voir aussi Khaznadar (2000).

⁴ En suivant Coseriu (1988: 266-278) je fais une distinction entre *système de la langue* conçu comme système de possibilités, *norme historique et sociale* conçue comme système de réalisations traditionnelles qui certainement restreint la liberté individuelle, mais qui est aussi changeable, et *discours* ou bien le parler oral ou écrit concret.

Burr, Elisabeth (2012): "Planification linguistique et féminisation", in: Baider, Fabienne H. / Elmiger, Daniel / Abbou, Julie (eds.): *Intersexion. Langues romanes, Langue et genre* (= LINCOS Studies in Sociolinguistics 12). München: Lincom 29-39

ne sont presque jamais appliquées d'une façon complètement autonome. En effet, l'interprétation sémantique, ou bien la question des relations qui existent entre genre et dénoté, n'ouvre pas seulement les portes à la création des oppositions binaires hiérarchiques basée sur le classement philosophique, idéologique ou social des sexes, mais elle détermine en même temps la normalisation des stratégies morphologiques à adopter quand on est en présence de problèmes syntaxiques.

2.1 Entre motivé et arbitraire

Selon Forer (1986: 23-24), le philosophe grec Protagoras (490-411 av. J.-C.), le premier à identifier le genre comme catégorie, classifie les noms en *masculin*, *féminin* et *non-animé* selon que le référent possède ou non un certain sexe. En plus il n'est pas seulement de l'avis que le genre des noms désignant des animés doit correspondre au sexe du référent, mais qu'il doit y avoir aussi une correspondance entre le genre des noms des choses et des sentiments et le sexe des personnes auxquelles on les attribue premièrement. Dans les cas de décalage, il propose des changements: selon lui *alektryón*, qui désigne soit l'animal mâle, soit l'animal femelle⁵ devrait être substitué par *alektrýaina* (poule) et *aléktor* (coq); en plus le genre (féminin) de *ménis* (rancune) et *pèlex* (heaume) devrait être changé en masculin, parce que 'rancune' et 'heaume' sont propres à l'homme et non pas à la femme. Aristote (384-322 av. J.-C.), au contraire, distingue nettement comme le relèvent Irmen et Steiger (2005: 214-216) entre genre grammatical et sexe naturel et classifie les noms selon leur flexion. Cela ne l'empêche pas, cependant, d'attribuer aux genres aussi une fonction classificatoire qui a plus à faire avec une conception des deux sexes qu'avec la morphologie. Il distingue, en fait, entre l'*agens* caractérisé par le mouvement et l'action et le *patiens* caractérisé par la souffrance et l'endurance, et établit une correspondance entre *agens* et *masculin* d'un côté et *patiens* et *féminin* de l'autre.

2.2 De l'arbitraire à la procréation active et passive

Quand les Romains prennent conscience de leur langue il existe donc déjà des modèles pour le traitement du genre. Il semblerait qu'au début, les grammairiens latins en s'occupant de la distinction des genres se soient modelés plutôt sur les approches morphologiques que sur les approches sémantiques. Même s'il est vrai que M. Terentius Varro (116-27 av. J.-C.) dans *De lingua latina* traduit la distinction grecque entre *masculin*, *féminin* et *non-animé* par *virilis – muliebris – neutrum*, il est vrai aussi qu'il dit expressément que *virilis* ne signifie pas mâle, mais que l'on met *hic* et *hi* devant et que le même est vrai pour *muliebris*: „Itaque ea virilia dicimus non quae virum significant, sed quibus proponimus hic et hi, et sic muliebria in quibus dicere possumus haec aut hae.“ (Varro sans ann.: liber VIII, XXIX).

Quatre cents ans plus tard, cependant, Aegilius Donatus (env. 310-env. 380) dans son *Ars maior* et *Ars minor* fait un certain mélange des deux approches. Tandis que les quatre genres *masculinum*, *femininum*, *neutrum* et *commune* et aussi le *trium generum* (triple genre), qui selon Donatus est appelé aussi *omne*, sont distingués sur la base de la congruence entre le pronom démonstratif *hic*, *haec*, *hoc* et le nom, l'*epicoenon* est défini comme *promiscuum* à la base de la sémantique des noms comme *passer* 'oiseau' et *aquila* 'aigle' (cf. Donatus env. 350: de nomine).

⁵ Voir l'*epicoenon* dans les grammaires latines et romanes.

Burr, Elisabeth (2012): "Planification linguistique et féminisation", in: Baider, Fabienne H. / Elmiger, Daniel / Abbou, Julie (eds.): *Intersexion. Langues romanes, Langue et genre* (= LINCOS Studies in Sociolinguistics 12). München: Lincom 29-39

Priscianus (VI^{ème} siècle après J.-C.), enfin, introduit dans ses *Institutiones grammaticae* l'association entre genre grammatical et procréation:

En accord avec la raison de la nature, les noms ont surtout deux genres, masculin et féminin. Les genres indiquent, en fait, la capacité de procréation chez ceux qui sont capables de procréer, c'est à dire le mâle et la femelle. Communis et neutre attribuent aux signes plus de qualités que la nature distingue. Le communis signifie, en fait, la femelle et le mâle en même temps, et le neutre signifie ce qui n'est ni mâle ni femelle. Dans le cas du communis le genre masculin ou féminin est attribué uniquement avec l'aide du *articulare pronomen*, comme dans 'hic sacerdos' et 'haec sacerdos', le neutre, au contraire, possède un propre *articulare pronomen*, comme dans 'hoc regnum'. (Priscianus sans ann.: 141; ma traduction).

Priscianus distingue en outre les *Epicoena*, ou bien les 'amalgamés', qui désignent en même temps le mâle et la femelle d'un animal sans que l'on fasse une distinction à travers l'*articulare pronomen*, les *dubia* ou bien les noms pour lesquels l'autorité des ancêtres a produit sans raison l'un et l'autre genre, comme dans le cas de 'hic finis' et 'haec finis', et les *communia* où non seulement le masculin et le féminin ont la même forme mais aussi le neutre, comme dans le cas des adjectifs 'felix' et 'sapiens': 'hic' et 'haec' et 'hoc felix' (cf. Priscianus sans ann.: 141).

Les modistes du 13/14^{ème} siècle, tels que Martin de Dacie (1220-1304) et Thomas d'Erfurt (dates de vie inconnues), selon Baron (1986: 93-94) ne reprennent pas seulement l'interprétation du genre de Priscianus mais la lient aussi à la distinction entre 'actif' et 'passif' introduite par Aristote. Ainsi Martin de Dacie dérive le genre masculin de *lapis* de la phrase active *laedens pedem* – 'lésant le pied' et le genre féminin de *petra* de la phrase passive *pede trita* – 'piétiné par le pied'. Thomas d'Erfurt, qui dans son *Tractatus de modis significandi seu Grammatica speculativa* distingue entre *modi essendi*, *modi intelligendi* et *modi significandi*, construit une liaison conceptuelle et terminologique entre genres, *modi significandi* et sexes:

- *le masculin* modus agentis c.a.d. *mâle*
- *le féminin* modus patientis c.a.d. *femelle*

En plus il élabore encore l'interprétation des genres de Priscianus en la liant au rôle prétendu actif ou passif qu'ont les hommes et les femmes dans la procréation:

- l'homme est la partie active et le géniteur (*generans*), le vrai et actif créateur du *homunculus*, qui deviendra enfant,
- la femme est un récipient passif (*patiens*), l'étuve à incubation et le porteur de l'*homunculus* créé par l'homme uniquement (cf. Baron 1986: 93).

2.3 Propre systématique et apparition du masculin premier

Dans Städtler (1988) on trouve le texte de cinq grammaires en ancien français du latin. Ces grammaires, même si elles se réfèrent à travers leur dénomination à l'*Ars minor* de Donatus, n'en sont pas des copies fidèles, mais leurs auteurs, probablement des cuistres, développent en partie aussi leur propre systématique. En effet, quelques-uns, en intégrant le triple genre avec les genres principaux et écartant l'*epicoenon*, arrivent à cinq genres:

Quans genres de non sont? v. Quiex? Le masculin, si conme *hic magister*, le féminin, si come *hec musa*, le neutre, si come *hoc scannum*, le commun, si come *hic et hec sacerdos*, le tout, si come *hic et hec et hoc felix*. (*DonatG*, début 14^{ème} siècle; cité d'après Städtler 1988: 92).

Burr, Elisabeth (2012): "Planification linguistique et féminisation", in: Baider, Fabienne H. / Elmiger, Daniel / Abbou, Julie (eds.): *Intersexion. Langues romanes, Langue et genre* (= LINCOS Studies in Sociolinguistics 12). München: Lincom 29-39

tandis que ceux qui importent en outre l'*epicoenon* et le *dubium* de Priscianus distinguent sept genres:

Quant genres sont de non? v. etcetera. Est il plus genres? Oïl, epychenon et dubium. Epychenon est quant une vois ou ij. par j. article senefie l'un et l'autre sexe, ut *passer, aquila*. Et fait autant par j. article comme le commun par ij. Et dicitur ab *epy* quod est 'supra' et *cenon* quod est 'commune'. Item: Dubium est quant on ne set pas certainement de quel genre il est. (*DonatB*, 2ème moitié du 13ème siècle; cité d'après Städtler 1988: 86).

En plus *hic, haec, hoc* est interprété de plus en plus explicitement comme article qui distingue les genres ou sert comme signe de reconnaissance:

Quant articles sont? Trois. Lesquelz trois? *Hic* et *hec* et *hoc*. Et de cez trois articles sont formés septz genres. Forme les! Le masculin, le féminin, le neutre, le commun, le tout, le douteux, et l'epichien. A quoy cognoit on le masculin? A ce qu'on y met *hic* par devant au decliner, si comme *hic magister*. Le féminin? A ce qu'on y met *hec* par devant au decliner, si comme *hec musa*. Le neutre? A ce qu'on y met *hoc* par devant au decliner, si comme *hoc scannum*. [...]. (*DonatS*, avant 1436; cité d'après Städtler 1988: 126-127).

L'un de ces cinq Donat est particulièrement intéressant, parce qu'il fait une distinction entre genre grammatical, genre naturel, genre historiquement donné et genre morphologique. En plus, il n'ajoute pas seulement un vers mnémotechnique mais il semble aussi se référer aux modistes à travers un changement des exemples:

Par quantes manieres sont les genres conneus? Par iiiij. Par queles? Par article, si comme *hic lapis, hec petra*, par nature, si comme *hic vir, hec mulier*, par auctorité sic comme *hic siler, huius sileris*, par terminaison, si comme *bonus, -na, -num*. Unde versus:

Natura, articulus, auctoritas, terminatio,

Genus hec cognoscere prestant,

Sicut in arboribus, fluviiisque ferisque videmus. (*DonatM²*, 1325; cité d'après Städtler 1988: 109).

C'est en outre le seul texte qui parle de l'accord:

En quantes manieres est semblable li adjectif a son substantif? En iij. En queles? En genre et en nombre et en case. (*DonatM²*, 1325; cité d'après Städtler 1988: 109).

D'une façon plus détaillée l'accord sera abordé dans les trois grammaires en moyen français du latin, originaires du 15ème siècle, qui traitent la syntaxe. La plus notable parmi ces grammaires est Gram M⁵, qui veut être une „introduction de congruité latine en commun parle[r]“ (Gram M⁵; cité d'après Städtler 1988: 148). Elle se distingue des autres non seulement par l'usage systématique de vers mnémotechniques mais aussi par son traitement de l'accord dans les phrases copulatives:

Touttesfois il est a noter que deux noms substantis singuliers ou pluseurs, paireillement des pronoms primitis, conjoinctis par une conjunst[i]on copulative, veullent avoir ung appos, ung adjectis, ung relatis ou ung demonstratis de plurier nombre, si comme *isti Petrus et Guillelmus quos vides sunt doctissimi*. Unde versus:

Copula fixorum plurale requirit habere

Mobilis, appositi, demonstratisve relati.

Burr, Elisabeth (2012): "Planification linguistique et féminisation", in: Baider, Fabienne H. / Elmiger, Daniel / Abbou, Julie (eds.): *Intersexion. Langues romanes, Langue et genre* (= LINCOM Studies in Sociolinguistics 12). München: Lincom 29-39

Item: quant deux ou plusieurs suppos de diverses personnes n'ont que un appos, il doit estre de premiere personne s'aucun des dis suppos est d'icelle premiere personne, se non il doit estre de seconde. Versus:

*Si variis verbum personis junxeris unum,
Si perit hec, prime dabitur sin esto secunde.*

Pareillement se plusieurs substantis de divers genres ont un seul adjectis, il doit estre du masculin genre s'aucun des dis substantis est d'iceluy genre, se non il debvra estre du feminin. Unde versus:

Id quoque per genera dans fixis mobile serva.

Comme on le note ici, entre le dernier paragraphe en français et le vers en latin il n'y a pas de correspondance. Tandis que le texte en français établit l'accord au masculin si un des substantifs est de genre masculin, le vers en latin parle seulement de la nécessité qu'un certain genre soit choisi. En ce qui concerne la règle (de la proximité) qui suit, cependant, les deux textes s'accordent de nouveau:

Combien qu'aucune fois le dit adjectis etcetera puisse estre assimilé au plus prochain substantis, si *comme pro animabus famulorum famularumque tuarum*. Unde versus:

Vel conformari poterit tunc proximiori. (Gram M⁵; cité d'après Städtler 1988: 148-149).

2.4 Sommaire

Comme nous l'avons vu, dans l'Antiquité grecque on s'intéresse premièrement à la relation motivée ou arbitraire entre genre et dénoté, tandis que dans les premières grammaires latines on renie une telle relation en s'occupant de la distinction des genres grammaticaux. Chez Donatus, cependant, la définition sémantique de l'*epicoenon* semblerait indiquer que la correspondance entre genre grammatical et sexe de l'être vivant va de soi et que la non-correspondance trouble. Une fois que l'on cherche à donner des explications de la distinction des genres ou à construire une théorie, la vision du monde y entre et avec elle la conception de l'homme et de la femme, de leur nature et de leur rang. Reste ouverte la question si une telle vision est aussi à la base de la première apparition de l'accord au masculin pluriel dans la grammaire du 15^{ème} siècle, accord qui dans la même grammaire produit un écart entre règle en français et vers en latin.

3 Création d'un ordre

Dans beaucoup de grammaires des langues romanes, quant au genre, le sexe devient un référent si central que même l'attitude envers le processus de grammaticalisation en est imprimée. Sur cette base l'accord peut être lié à un ordre qui n'est pas un ordre linguistique mais un ordre conceptuel qui se prête bien à l'idée que l'homme vaut plus que la femme.

3.1 L'origine du genre

Les explications que l'on donne de l'origine du genre montrent clairement qu'il est vu dans une perspective sexuelle. Selon *La Grammaticetta* de Giovan Giorgio Trissino

Ceux qui comme premiers ont donné les noms aux choses ont divisé, en partant de leur propre nature, les noms en mâles et en femelles. C'est pourquoi les articles, qui donnent un indice et une relation de ces noms sont tous masculin ou féminin. (Trissino 1529/1986: 132-133; ma traduction).

Burr, Elisabeth (2012): "Planification linguistique et féminisation", in: Baider, Fabienne H. / Elmiger, Daniel / Abbou, Julie (eds.): *Intersexion. Langues romanes, Langue et genre* (= LINCOM Studies in Sociolinguistics 12). München: Lincom 29-39

Louis Meigret dans *Le tretté de la grammere françoee* arrive à une conclusion pareille même s'il transpose l'origine du genre hors des hommes:

Comme nature ait à bonne raison inventé le mâle et la femelle pour sa conservation et continuation de ses espèces, l'artifice aussi du langage a (en la suivant comme guide) donné aux noms note de masculin et féminin. Il est donc deux genres simples en la langue française notés par l'article masculin *le* et par le féminin *la*: au regard du neutre, notre langue ne le connaît point. (Meigret 1550/1980: 37).

L'explication ne change pas vraiment non plus chez Antoine Arnauld et Claude Lancelot, qui dans leur *Grammaire générale et raisonnée* voient à l'origine du genre de nouveau les hommes et l'assignent aux adjectifs et non pas aux noms:

Or les hommes se sont premierement considerz eux-mêmes, & ayant remarqué parmy eux une difference extrêmement considerable, qui est celle des deux sexes, ils ont jugé à propos de varier les mêmes noms adjectifs, y donnant diverses terminaisons, lors qu'ils s'appliquoient aux hommes, & lors qu'ils s'appliquoient aux femmes: comme en disant, *bonus vir*, un bon homme, *bona mulier*, une bonne femme. Et c'est ce qu'ils ont appelé *genre masculin & feminin*. (Arnauld & Lancelot 1660/1676: 34).

3.2 Le neutre et la conception sexualisée du genre

Le traitement du neutre dans les grammaires, à son tour, est un des indices qu'à la base de la description ne se trouvent pas toujours des phénomènes d'une langue mais des conceptions extralinguistiques. Ainsi dans le *Donait françois*, la première grammaire en français du français, les bons clercs, auteurs de la grammaire, maintiennent le neutre pour avoir un genre pour les sans sexe, tout en sachant que le neutre ne se manifeste point en français:

Quantez genres est il? Cinq. Quelx? Le masculin, le femenyne, le neutre, le commun de deux, le comun de trois. Quel mot est masculin genre? Cil que parle de chose masle, c'est a dire ressemblant par nature a un home, si come *un enfant, un cog, un cheval*, et ainsi des aultres. Et quel mot est femenyne genre? Cil que parle de chose femelle, c'est a dire ressemblant par nature a une femme, si come *une pucelle, une geline, une vache*, et ainsi des aultres. [...] Et quel mot est neutre genre? Cil que parle de chose que par nature ne ressemble mye ne a masle n'a femelle, si come *un bank, un huis, une scelle, un cuilier, un cene*, et ainsi des autres. Mais icy sçachéz que chescun mot que par nature est neutre genre non obstant ce toutez vois est parlé en françois come il fust un masculin ou femenyne selonc ce que leur usage demande, come il apert aux exemples avant ditz. [...]. (*Donait François*, 1400; cité d'après Städtler 1988: 130-131).

Cristobal Villalón, au contraire, qui dans sa *Gramática Castellana* propage la correspondance totale entre genres et sexes, rejette avec véhémence l'idée qu'il y ait un neutre en espagnol. S'il y a des sans sexes, il s'agit selon lui d'un phénomène périphérique:

tres generos solos ay del nombre en la lègua Castellana, y no mas. Quiero dezir, que todos los nombres que en la lègua Castellana ay, o conuienen por su sinificaçion al masculino, que es macho. O conuienen al feminino, que es la hembra. O son del comun de dos: porque cõuienen por la sinificaçion a ambos ados macho y hembra. [...].

Y porque no ay mas vocablos [que *estos aquello esto, lo*] que parezcan tener semejante sinificaçion no hago deste genero [le neutre] mucho caudal y ansi concluyo o que no ay en la lègua Castellana mas de tres generos: los quales son, Masculino, feminino y comun de dos. (Villalón 1558/1971: 18-20).

Burr, Elisabeth (2012): "Planification linguistique et féminisation", in: Baider, Fabienne H. / Elmiger, Daniel / Abbou, Julie (eds.): *Intersección. Lenguas romances, Lengua et genre* (= LINCOS Studies in Sociolinguistics 12). München: Lincom 29-39

3.5 L'ordre quasi naturel et conforme à la raison

Dans le 4^{ème} livre de sa *Gramática de la lengua castellana*, intitulé „Que es de sintaxis ı orden de las diez partes de la oración“, Antonio de Nebrija établit deux ordres. Tandis que le premier ordre, qui est naturel, requiert que le nom et l'adjectif, le sujet et le verbe et le pronom relatif et son antécédent soient en accord:

Este concierto de las partes de la oración entre sí es natural a todas las naciones que hablan, por que todos conciertan el adjectivo con el substantivo, ı el nominativo con el verbo, ı el relativo con el antecedente; (Nebrija 1492³1989: 216),

le deuxième ordre, qui est spécifique aux langues, introduit une hiérarchie rationnelle basée sur la dignité. Cet ordre établit, en effet, que l'on doit antéposer les choses qui par leur nature sont premières ou d'une plus grande dignité à celles qui sont secondaires ou moins dignes:

Entre algunas partes de la oración ai cierta orden casi natural ı muy conforme a la razón, en la cual las cosas que por naturaleza son primeras o de maior dignidad, se an de anteponer a las siguientes ı menos dignas (Nebrija 1492³1989: 217).

En se référant à Quintilian, Nebrija donne les exemples suivants: *de oriente a occidente, el cielo ı la tierra, el día ı la noche, la luz ı las tinieblas* (cf. Nebrija 1492³1989: 217).

Selon Nebrija aucune langue, qui possède une grammaire, ne peut accepter qu'on viole l'ordre naturel des personnes en disant *el rei, ı tú ı io venimos*, au lieu de *io, ı tú ı el rei venimos*, ou, ce qui est pire, que l'on s'adresse à une seule personne en disant *vos venistes* au lieu de *tú veniste*. Il est encore moins tolérable de s'adresser à quelqu'un en disant *vuestra merced es bueno* parce que cela ne violerait pas seulement les préceptes naturels de la grammaire mais aussi la congruence entre le nom et l'adjectif (cf. Nebrija 1492³1989: 217-218).

La congruence entre une partie du discours et plusieurs référents est traitée par Nebrija dans le chapitre sur les figures. La figure, appelée aussi *schema*, est définie comme un vice contre la jonction des parties du discours qui pour une raison ou l'autre peut être excusé. Comme telle elle se situe entre la *phrasis* ou bien le discours parfait et le *solecismo* ou bien le vice intolérable (cf. Nebrija 1492³1989: 223). Une de ces figures est la *sylepsis* qui selon Nebrija veut dire 'conception'. Parmi les cas abordés nous trouvons aussi l'accord au masculin pluriel:

Sylepsis es cuando con un verbo o nombre adjectivo cogemos cláusulas de diversos números, o nombres substantivos de diversos géneros, o nombres ı pronombres de diversas personas, como diziendo: *el caballo ı los ombres corren; el ombre ı la muger buenos; io, ı tú ı Antonio leemos*. ı llama se sylepsis, que quire dezir concepción. (Nebrija 1492³1989: 228-229).

Antoine Arnauld et Claude Lancelot dans leur *Grammaire générale et raisonnée* expliquent bien à quel type de 'conception' nous avons à faire:

Celle qui s'accorde plus avec nos pensées qu'avec les mots du discours s'appelle SYLEPSE, ou *Conception*; comme quand je dis; *il est six heures*. Car selon les mots il faudroit dire *elles sont six heures*, [...]. (Arnauld & Lancelot 1660/1676: 131).

Donc le fait que *el ombre ı la muger buenos* soit incongru est justifiable parce que la pensée est centrée plutôt sur l'un (*hombre*) que sur l'autre (*muger*).

Burr, Elisabeth (2012): "Planification linguistique et féminisation", in: Baider, Fabienne H. / Elmiger, Daniel / Abbou, Julie (eds.): *Intersexion. Langues romanes, Langue et genre* (= LINCOS Studies in Sociolinguistics 12). München: Lincom 29-39

3.6 Le genre le plus noble

Chez Vaugelas, pourtant, de tels cas ne sont plus considérés comme *sylepsis*, mais partie entière de l'ordre rationnel fondé sur la prééminence naturelle ou la dignité supérieure du dénoté:

En ce sens il est indeclinable, & n'a point proprement de genre, ny de pluriel; mais il se sert tous jours du genre masculin, à cause de la reigle qui veut que les mots indeclinables n'ayant point de genre de leur nature, s'affoient tousjours d'un adjectif masculin, comme de celui qui est le plus noble. (Vaugelas 1647/1934: 7),

Il faudroit dire, «ouverts», selon la Grammaire Latine, qui en vse ainsi, pour vne raison qui semble estre commune à toutes les langues, que le genre masculin estant le plus noble, doit predominer toutes les fois que le masculin & le feminin se trouent ensemble; (Vaugelas 1647/1934: 83),

on ne dira jamais, «le mari & la femme est importune», parce que deux substantifs differens demandent le pluriel au verbe qui les suit, & dès que l'on employe le pluriel au verbe, il le faue employer aussi à l'adjectif, qui prend le genre masculin, comme le plus noble, quoy qu'il soit plus proche du feminin. (Vaugelas 1647/1934: 84).

On peut douter que la première remarque de Vaugelas soit centrée uniquement sur le genre et qu'en disant „comme de celui qui est le plus noble“ il ne pense pas plutôt au „Maior dignitas est in sexu virili“ du *ad Edictum*, livre 62 de Domitius Ulpianus (env. 170-223), cité sous IX *De Senatoribus* du premier livre des *Digesta*, publiées en 533 comme partie intégrante du *Corpus Iuris Civilis*.⁶

4 En guise de conclusion

J'espère avoir montré que le soi-disant caractère générique du masculin n'est pas un fait du système de la langue, mais une construction qui a été (re)élaborée consciemment à travers les siècles jusqu'à ce qu'elle soit devenue une doctrine. J'espère avoir montré, en plus, que nous linguistes avons un grand intérêt à étudier à fond non seulement la planification linguistique explicite qui s'exprime à travers les lois et les guides, mais aussi celle qui se veut description ou théorie des langues pour pouvoir détruire cette doctrine et faire en sorte que les élèves ne l'apprennent plus à l'école.

Pour mettre en cause cette doctrine régnante et défendue même par des linguistes, je propose un projet interdisciplinaire, multi-langue et multiculturel comprenant la création d'une base de données des définitions et descriptions du genre dans les différentes langues et divers siècles sans oublier la systématique à la base des Web sémantiques en construction puis de les mettre en relation, d'un côté, avec des données comme celles regardant les auteurs, les communautés adressées, les moments historiques etc. et de l'autre avec les résultats de recherches menées sur l'usage et la réception réelle du masculin générique par la (psycho)linguistique et la psychologie de la cognition.

Un tel projet nous permettrait de voir clairement que même si la construction du masculin générique ne se réalise pas de la même manière dans tous les pays, elle a toujours le même but, c'est-à-dire l'édification d'un ordre naturel où le masculin est l'originaire, le premier, l'actif, le plus digne, ce qui s'accorde plus avec nos pensées, le plus noble, et le féminin le

⁶ Pour ma source initiale de cette citation voir Irmen et Steiger (2005: 215).

Burr, Elisabeth (2012): "Planification linguistique et féminisation", in: Baider, Fabienne H. / Elmiger, Daniel / Abbou, Julie (eds.): *Intersexion. Langues romanes, Langue et genre* (= LINCOS Studies in Sociolinguistics 12). München: Lincom 29-39

dérivé du masculin, le secondaire, le passif, le moins digne, ce qui n'est pas au centre de nos pensées, le moins noble, ordre qui ne fait autre chose que reprendre le théorème de la formation d'Ève de la côte d'Adam, affirmer la supériorité du mâle sur la femelle, et jouer à l'exclusion et l'occultation des femmes dans les discours.

Bibliographie

Arnauld, Antoine & Claude Lancelot 1660/1676. *Grammaire générale et raisonnée*. Bruxelles: Henry Fricx.

Baron, Dennis 1986. *Grammar and Gender*. New Haven & London: Yale University Press.

Corpus Iuris Civilis 529-534. <http://webu2.upmf-grenoble.fr/Haiti/Cours/Ak/corppjurciv.htm> (25 Février 2011).

Coseriu, Eugenio 1988. *Sprachkompetenz*. Tübingen: Francke.

Donatus, Aegilius env. 350. *Ars minor*. Bibliotheca Augustana http://www.hs-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost04/Donatus/don_amin.html (6 Février 2011).

Elmiger, Daniel 2000. Les guides de féminisation allemands et français: la Suisse au carrefour d'influences différentes, *Bulletin VALS-ASLA* 72, 205-219.

Forer, Rosa Barbara 1986. Genus und Sexus. Über philosophische und sprachwissenschaftliche Erklärungsversuche zum Zusammenhang von grammatischem und natürlichem Geschlecht. In Sylvia Wallinger et Monika Jonas (eds), *Der Widerspenstigen Zähmung. Studien zur bezwungenen Weiblichkeit in der Literatur vom Mittelalter bis zur Gegenwart*. Innsbruck: AMOE, 21-41.

Irmen, Lisa & Vera Steiger 2005. Zur Geschichte des Generischen Maskulinums: Sprachwissenschaftliche, sprachphilosophische und psychologische Aspekte im historischen Diskurs, *Zeitschrift für germanistische Linguistik* 33, 212-235.

Khaznadar, Edwige 2000. Sexisme et grammaires scolaires, *L'enseignant* 23 www.langue-fr.net/spip.php?article129 (15 Février 2011).

Meigret, Louis 1550/1980. Le tretté de la grammere françoëze. In Franz Josef Hausmann (ed), *Le Traité de la Grammaire française (1550)*. Tübingen: Narr.

Nebrija, Antonio de 1492/1980. *Gramática de la lengua castellana*. Madrid: Editora Nacional.

[Priscianus] Keil, Henricus 1855/1981. *Grammatici Latini II: Prisciani Institutionum Grammaticarum Libri I-XII* (ex recensione Martini Hertzii). Hildesheim & New York: Olms.

Städtler, Thomas 1988. *Zu den Anfängen der französischen Grammatiksprache*. Textausgaben und Wortschatzstudien. Tübingen: Niemeyer.

Trissino, Giovan Giorgio 1529/1986. La Grammaticetta. In Giovan Giorgio Trissino, *Scritti linguistici*. (Ed. Alberto Castelvechi). Roma: Salerno.

Varro, M. Terentius sans ann. *De lingua latina*. The Latin Library <http://www.thelatinlibrary.com/varro.l19.html> (6 Février 2011).

Villalón, Cristobal 1558/1971. *Gramática Castellana*. Madrid: Consejo de Investigaciones científicas.

Burr, Elisabeth (2012): "Planification linguistique et féminisation", in: Baider, Fabienne H. / Elmiger, Daniel / Abbou, Julie (eds.): *Intersexion. Langues romanes, Langue et genre* (= LINCOS Studies in Sociolinguistics 12). München: Lincom 29-39

Biographie

Burr, Elisabeth

Französische / frankophone und italienische Sprachwissenschaft

Institut für Romanistik

Universität Leipzig

Beethovenstr. 15

D-04107 Leipzig

elisabeth.burr@uni-leipzig.de

Elisabeth Burr, titulaire de la chaire de linguistique française, francophone et italienne de l'Université de Leipzig, s'occupe du genre dans les grammaires des langues romanes, de la référence aux femmes et hommes dans des corpus de journaux, du multilinguisme et de la sociolinguistique urbaine. Elle s'intéresse aussi beaucoup à des *Digital Humanities*. Ses derniers ouvrages sont *Sociolinguistique urbaine - Identités et mise en mots*, co-publié avec Sabine Bastian et Thierry Bulot, 2011, et *Tradizione & Innovazione. Integrando il digitale, l'analogo, il filologico, lo storico ed il sociale* (en cours).